

Durée du travail : aménagement pluri-hebdomadaire (JRTT, modulation, cycle)



DROIT SOCIAL

Public

- Dirigeants
- Assistants RH
- DRH/RRH
- Juristes

Prérequis

Aucun

Accessibilité

[Tous nos espaces sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.](#)

Agenda

Durée : 1/2 journée (3,5 heures)

Date(s) : Nous consulter

Lieu : Cité des entreprises 60 avenue Jean Mermoz 69008 LYON

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Quiz
- Remise d'un support de formation

Modalités de suivi et d'évaluation

- Attestation de fin de formation
- Evaluation de fin de formation (Quiz)

Tarif

250 € HT

Contact

Laurence JOUVE

04 78 77 06 71

l.jouve@uimmlyon.com

Délai d'accès

Vous avez jusqu'à 3 jours avant la date de la formation pour vous inscrire.

Objectifs

- Comprendre les points clés et les points de vigilance concernant l'aménagement pluri-hebdomadaire du temps de travail dans la Métallurgie
- Appréhender, dans leur ensemble, les possibilités en matière d'aménagement pluri-hebdomadaire du temps de travail, afin de mettre en place une organisation la plus adaptée à l'activité
- S'assurer de la conformité de vos pratiques, en particulier avec la CCN de la Métallurgie

Programme

Mise en place d'un aménagement du temps de travail sur une période supérieure à la semaine

Focus sur différentes applications :

- Attribution de JRTT sur l'année
- Modulation de l'horaire
- Horaire cyclique

Articulation entre les différentes applications de ce dispositif